

## Installations nucléaires de Belleville-sur-Loire

L'article 2.8.1. de l'arrêté du 7 février 2012 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (arrêté dit « INB ») dispose que « l'exploitant » définit les modalités permettant à toute personne :

- d'accéder aux informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant ou conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables ;
- d'obtenir la transmission des informations mentionnées à l'article L. 125-10 du code de l'environnement.

Ces modalités sont publiées sur un site internet choisi par l'exploitant, mises à jour périodiquement et transmises pour information à la Commission locale d'information ».

### 1. Accès aux informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant ou conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables :

*Mise en ligne sur les pages dédiées à l'installation nucléaire/aux installations nucléaires EDF concernée(s) sur le site edf.fr, d'une fiche reprenant toutes les modalités définies dans le cadre de l'article 2.8.1 de l'arrêté INB sur les « informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant (dossiers de presse, lettre d'information externe hebdomadaire et/ou mensuelle, plaquette annuelle de bilan, données environnementales, autres supports de communication) ou conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables.*

Les informations rendues publiques à l'initiative des installations de Belleville-sur-Loire ou conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables sont les suivantes :

Intitulé	Comment l'obtenir ?
Rapport annuel d'information du public relatif aux installations nucléaires de base de Belleville-sur-Loire	Sur demande : CNPE de Belleville-sur-Loire Mission communication BP 11 – 18240 Léré Tél : 02 72 58 80 00 Ou via <a href="mailto:belleville-communication@edf.fr">belleville-communication@edf.fr</a>  Consultable sur <a href="http://www.edf.fr/belleville">www.edf.fr/belleville</a>
Rapport environnemental annuel	Sur demande : CNPE de Belleville-sur-Loire Mission communication BP 11 – 18240 Léré Tél : 02 72 58 80 00 Ou via <a href="mailto:belleville-communication@edf.fr">belleville-communication@edf.fr</a>  Consultable sur <a href="http://www.edf.fr/belleville">www.edf.fr/belleville</a>
Dossier de presse « La Centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire. Produire de manière sûre une électricité bas carbone à un coût compétitif en région Centre Val-de-Loire »	Sur demande : CNPE de Belleville-sur-Loire Mission communication BP 11 – 18240 Léré Tél : 02 72 58 80 00 Ou via <a href="mailto:belleville-communication@edf.fr">belleville-communication@edf.fr</a>  Consultable sur <a href="http://www.edf.fr/belleville">www.edf.fr/belleville</a>

<p>Lettre d'information externe de la centrale de Belleville-sur-Loire « En Direct » présentant les actualités du centre de production d'électricité</p>	<p><b>Sur demande :</b> CNPE de Belleville-sur-Loire Mission Communication BP11 18240 Léré Tél : 02 72 58 80 00 Ou via <a href="mailto:belleville-communication@edf.fr">belleville-communication@edf.fr</a></p> <p><b>Envoyée numériquement</b> aux élus locaux, aux pouvoirs publics, aux responsables d'établissements scolaires, aux riverains proches de la centrale (600 exemplaires)</p> <p>Consultable sur <a href="http://www.edf.fr/belleville">www.edf.fr/belleville</a></p>
<p>Synthèse des données mensuelles relatives à la surveillance des rejets et de l'environnement</p>	<p><b>Sur demande :</b> CNPE de Belleville-sur-Loire Mission Communication BP11 18240 Léré Tél : 02 72 58 80 00 Ou via <a href="mailto:belleville-communication@edf.fr">belleville-communication@edf.fr</a></p> <p>Consultable sur <a href="http://www.edf.fr/belleville">www.edf.fr/belleville</a> Rubrique « La surveillance de l'environnement »</p>
<p>Registres mensuels des rejets d'effluents radioactifs et chimiques</p>	<p>Téléchargeable sur <a href="http://www.edf.fr/belleville">www.edf.fr/belleville</a></p>
<p>Actualité de la centrale de Belleville-sur-Loire : partenariats locaux, animations proposées à l'Espace EDF Odysselec, maintenance des unités de production, ...</p>	<p>Consultables sur <a href="http://www.edf.fr/belleville">www.edf.fr/belleville</a></p>

**2. Autres demandes, en particulier l'accès aux informations rendues publiques par l'exploitant conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables et les demandes relevant de l'article L. 125-10 du code de l'environnement :**

*Pour obtenir de telles informations, une demande écrite devra être envoyée à une adresse mail. La demande devra spécifier le type d'information demandée. La réponse sera apportée dans les délais fixés par la législation et réglementation en vigueur.*

Adresse mail [belleville-communication@edf.fr](mailto:belleville-communication@edf.fr)

**3. Publication sur internet des modalités définies dans le cadre de l'art. 2.8.1. sur internet et leur communication à la Commission locale d'information (CLI) :**

*La présente fiche fera l'objet, une fois par an, d'une diffusion au président de la CLI et/ou d'une présentation en réunion plénière de la CLI, selon les modalités qui seront définies entre le président de la CLI et EDF.*

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

**EDF**  
22-30, avenue de Wagram  
75382 Paris cedex 08  
Capital de 2 084 757 544,50 euros  
552 081 317 R.C.S. Paris

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)